

La valeur d'une corde de bois de pulpe (épinette) expédiée des Cantons de l'Est aux Etats-Unis était, il y a quatre ans, de \$3.50. En, 1907, elle était montée à 6 ou 7 piastres pour le bois brut à 8 ou 10 piastres pour le bois écorcé. C'est le plus haut prix qui ait jamais été payé dans la province; et c'est en même temps un signe certain de la gêne qui règne aux Etats-Unis. Pour avoir la somme totale que rapporte à la province chaque corde de bois exporté, il faut ajouter au prix de vente celui du transport, 3 piastres; soit en tout, environ 10 piastres. Maintenant chaque corde de bois donne 1850 livres, environ une tonne de pulpe mécanique, laquelle vaut 20 piastres; si on en faisait une tonne de papier à journal, elle vaudrait 50 piastres; sa valeur atteindrait de 50 à 100 piastres, si on en faisait du papier fin. Appliquons ces calculs à la quantité de bois exportée aux Etats-Unis. En supposant exacts les rapports officiels des neuf derniers mois, on arrive à la conclusion qu'avec ce bois exporté le Canada pourrait fabriquer un produit d'une valeur de 30,000,000 de piastres.

Ces calculs ne tiennent aucun compte des avantages que les chemins de fer et la population en général retireraient de cette industrie. De tous les tarifs de fret, celui du bois de pulpe est le plus bas, au Canada et aux Etats-Unis; celui de la pulpe et du papier est dix fois plus élevé. Par conséquent, comme la création d'une grande industrie de papier suppose un commerce intense de machineries, de marchandises et d'appareils de toute sorte, elle aurait pour effet de décupler, de centupler, de ce chef seul, l'intensité du trafic.

Cette grande industrie abaisserait encore le prix des journaux canadiens. Elle permettrait l'établissement d'industries connexes, nouvelles pour notre pays, dans lesquelles on emploie le papier: librairie de luxe, boîtes en carton, ustensiles divers fabriqués avec de la pulpe ou du papier, comme cela se fait dans tous les pays grands producteurs de papier. Et ces industries rapporteraient des millions de piastres. Ajoutons cependant que cela devrait se faire en surveillant de très près l'exploitation de nos forêts, de façon à leur conserver indéfiniment leur valeur. La France, l'Autriche, etc., grâce à l'exploitation raisonnée de leurs bois, ont pu reboiser les parties épuisées et, en même temps, conserver leurs réserves, et les revenus qu'en retirent maintenant ces pays accroissent plutôt la fortune publique que celle des exploitants particuliers.

Le résultat économique de la prohibition de l'exportation du bois de pulpe canadien peut être encore déduit de ce qui s'est passé entre les marchands de bois d'Ontario et ceux du Michigan. Lorsque les marchands de bois du Michigan virent leur provision de bois à peu près épuisée chez eux, ils achetèrent des limites dans Ontario et flottèrent leurs billots à travers la Baie Georgienne et le lac Huron jusqu'à leurs moulins du Michigan. Le résultat fut que l'industrie du bois continua à fleurir dans cet Etat, pendant qu'elle languissait dans Ontario. Ce fut dans ces circonstances que le gouvernement de cette dernière province défendit l'exportation du bois non travaillé. On vit alors les propriétaires des moulins américains, après avoir prétendu qu'ils ne dépendaient en aucune façon des bois d'Ontario pour alimenter leur industrie, transporter leurs scieries dans leurs limites